

Directive sur le calendrier d'évènements touristiques régionales

Objet

Le calendrier d'évènements touristiques régionaux de la Commission de services régionaux du Sud-Est sert d'outil stratégique pour la promotion des évènements publics dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Ses principaux objectifs sont d'attirer des visiteurs dans notre région, d'informer les visiteurs et les résidents de la région et de servir de plateforme de marketing intégrée pour l'industrie touristique régionale et nos partenaires municipaux.

Critères d'admissibilité des évènements

Exigences relatives à l'emplacement

Les évènements affichés sur le Calendrier d'évènements touristiques régionaux doivent avoir lieu dans les juridictions municipales d'une ou de plusieurs des régions suivantes :

- Cap-Acadie
- Dieppe
- Fundy Albert
- Maple Hills
- Memramcook
- Moncton
- Riverview
- Salisbury
- Shediac
- Strait Shores
- Tantramar
- Trois-Rivières
- District rural Sud-Est

Catégories d'évènements admissibles

Voici des exemples de types d'évènements qui pourraient être inscrits au Calendrier des évènements touristiques de la région Sud-Est :

- **Évènements de bienfaisance et de collecte de fonds** : Courses de charité, concerts de bienfaisance, ventes aux enchères et autres évènements de collecte de fonds soutenant des causes et des organisations importantes.
- **Évènements communautaires** : Rassemblements tels que marchés de producteurs, marchés aux puces, foires artisanales, célébrations communautaires, collectes de fonds et foires commerciales.
- **Concerts et festivals de musique** : Comprend les concerts de groupes, les tournées d'artistes et les festivals de musique de différents genres.
- **Festivals culturels** : Évènements célébrant la culture, le patrimoine et les traditions de la région, tels que les festivals gastronomiques, les expositions et les spectacles culturels.
- **Évènements éducatifs et universitaires** : Conférences, tables rondes et symposiums universitaires organisés dans la région.
- **Évènements familiaux** : Évènements adaptés aux familles et aux enfants, tels que des journées de divertissement en famille et des sorties éducatives.
- **Évènements liés à la nourriture et à la boisson** : Festivals de la gastronomie et du vin, dégustations de bières, démonstrations de cuisine et visites culinaires mettant en valeur la cuisine et les boissons.
- **Évènements liés aux fêtes** : Manifestations spéciales et célébrations liées à des fêtes comme Noël, Halloween, Pâques, etc., y compris les défilés, les illuminations et les activités à thème.
- **Évènements saisonniers** : Évènements spécifiques à chaque saison, tels que les festivals de printemps, les concerts d'été dans le parc, les foires aux récoltes d'automne et les marchés de vacances d'hiver.
- **Évènements sportifs** : Compétitions sportives régionales, matchs, tournois et courses, couvrant un éventail de sports tels que le hockey, le football, le basket-ball, la course à pied, le cyclisme, etc.
- **Théâtre et arts de la scène** : Pièces de théâtre, comédies musicales, spectacles de danse, spectacles humoristiques et autres productions théâtrales se déroulant dans la région.
- **Ateliers et cours** : Ateliers, séminaires et cours éducatifs.

Catégories d'évènements non éligibles

Les évènements entrant dans les catégories suivantes ne sont pas éligibles :

- Réunions, sommets et groupes de discussion
- Privé/fermé au public
- Politiques
- À caractère religieux
- Activités suggestives ou illicites

Le calendrier des évènements de la région Sud-Est a pour but d'attirer un large public et de fournir des informations utiles sur ce qui se passe dans la région.

Soumettre un évènement

Grand public

Envoyez un courriel à attractions@nbse.ca avec tous les détails obligatoires de l'évènement ci-dessous. Si l'évènement répond aux critères d'admissibilité susmentionnés, il sera publié dans le calendrier par un administrateur autorisé.

Nom de l'évènement, date, lieu, heures de début et de fin, description, lien hypertexte vers le site web ou la page de médias sociaux concernés et graphique de l'évènement.

Utilisateurs autorisés (avec identifiants de connexion au site web)

La procédure de soumission d'un évènement via le site web de la Commission de service régionaux du Sud-Est est décrite à l'annexe A.

- Visitez le site www.nbse.ca
- Cliquez sur le bouton "Connexion du Conseil" dans le bandeau supérieur.
- À l'aide des identifiants qui vous ont été attribués, connectez-vous à votre compte.
- Sur la droite, cliquez sur le bouton "Ajouter un évènement".
- Remplissez les champs obligatoires avec les détails de votre évènement.
- Vérifiez vos entrées. Lorsque vous avez terminé, cliquez sur le bouton "Soumettre".



Tous les évènements doivent être soumis au moins cinq (5) jours ouvrables à l'avance pour garantir leur affichage.

Processus d'examen des évènements

La Commission de services régionaux du Sud-Est du Nouveau-Brunswick examinera les évènements afin de vérifier leur admissibilité au calendrier régional des évènements touristiques.

Modification ou annulation d'un évènement

Pour faire modifier ou supprimer un événement publié, vous pouvez envoyer votre demande par courrier électronique à l'adresse suivante : attractions@nbse.ca

Examen et révision de la directive

La présente directive fera l'objet d'un examen annuel avant la fin du premier trimestre (31 mars) et pourra être révisée au besoin pour en assurer l'efficacité et la pertinence.

Date de mise en œuvre : 25 juin 2024